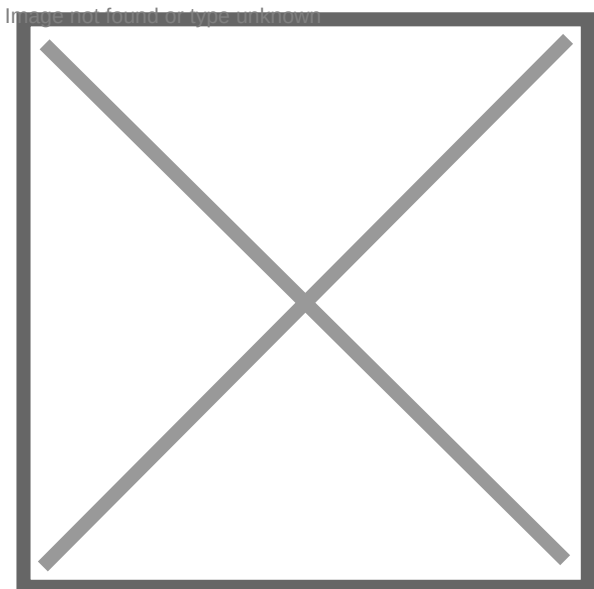




Obtention d'une copie exécutoire

Par **BEBEJJ**, le **01/08/2008 à 19:46**

Comment obtient-on une copie exécutoire? j'ai un jugement initial avec le tampon au dos de la dernière page (la grosse que m'a adressé l'avocat) mais où me procurer la copie exécutoire?

Par **superve**, le **01/08/2008 à 20:02**

bonjour.
la copie exécutoire = la grosse :-)
Pour vous assurer que vous êtes en possession de la grosse, le tampon en question doit être en original (souvent de couleur différente), être assez long et le texte doit commencer par "en foi de quoi la République Française mande et ordonne à tous huissiers..."
Si vous avez ce document, vous êtes en possession d'une copie exécutoire.
Bien cordialement.

Par **BEBEJJ**, le **01/08/2008 à 21:17**

merci de votre réponse. j'ai la grosse. n'a moi de jouer.